

Réf: Dossier 241716

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGENCY AIGLES IMPERIALE SPORT
MANAGEMENT » en abrégé « A.A.I.S.M »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e
tranche non loin de l'immeuble CGK, Lot : 736, Ilot : 31,
section EV, parcelle : 144, Lot 736, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2023 , et
enregistrés au CEPICI le 14/08/2023, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCY AIGLES IMPERIALE

SPORT MANAGEMENT » en abrégé « A.A.I.S.M »

Objet : - AGENT SPORTIF

- MANAGEMENT SPORTIF

- MARKETING ET COMMUNICATION SPORTIVE

- CONSTRUCTION, GESTION ET ENTRETIEN DE
LIEUX DE
SPORT

- ENCADREMENT SPORTIF

- DIVERS PRESTATIONS LIEES AU MONDE DU
SPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de

donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e tranche non loin de l'immeuble CGK, Lot : 736, Ilot : 31, section EV, parcelle : 144, Lot 736, Ilot 31

Dirigeant(s) M KAMAGATE MOUSSA BEN KARAMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09131 du 17/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59942/GTCA/RC/2023 du 17/08/2023

